



L'éducation civique et citoyenne dans la Francophonie

Rapport

Présenté par

M^{me} Carole Poirier,

députée (Québec) et rapporteure

**Commission de l'éducation, de la communication
et des affaires culturelles**

ANTANANARIVO, MADAGASCAR | 10 JUILLET 2016

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
Éducation civique et éducation à la citoyenneté	4
ÉDUCATION CIVIQUE ET ESPACE FRANCOPHONE	6
Enjeux généraux	6
Quelques actions entreprises dans des organisations et dans des États membres de l'espace francophone	9
<i>Organisation internationale de la Francophonie</i>	9
<i>UNESCO</i>	10
<i>Québec</i>	11
<i>Ailleurs dans l'espace francophone</i>	12
CONCLUSION	15

« Personne ne naît bon citoyen, aucune nation ne naît démocratique. Mais pour tous deux, il s'agit plutôt d'un processus en constante évolution. Les jeunes doivent être inclus dès leur naissance. Une société qui se coupe de sa jeunesse est une société qui se coupe de sa source de vie et se condamne à mort. »

Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations Unies
et prix Nobel de la paix 2001

INTRODUCTION

À Berne, en juillet 2015, lors de la réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF, la Section du Québec a proposé de mener une réflexion sur un nouveau thème d'étude, soit l'éducation à la citoyenneté, aussi appelée éducation civique. Celle-ci s'avère être une formation particulière et fondamentale pour le développement démocratique de nos États et de nos sociétés.

Dans l'espace francophone, les jeunes ne disposent pas tous des outils et de l'information nécessaires à l'exercice de leurs droits. C'est une préoccupation légitime notamment en Afrique, où la proportion de jeunes est particulièrement élevée, mais ailleurs dans la Francophonie également. C'est pourquoi une formation à l'attention des enfants et des jeunes, du primaire à l'université, sur l'exercice de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs rôles dans la vie politique, est une façon de leur permettre de s'autonomiser et donc, de participer plus activement à l'édification de leur société et de favoriser une saine démocratie.

On conviendra de la pertinence de ce thème dans le cadre du mandat de la CECAC, à l'heure où les technologies de l'information et de la communication prennent de plus en plus de place dans la vie des jeunes et dans les établissements scolaires qu'ils fréquentent, ce qui ne peut qu'avoir un effet sur leur façon de voir leur société, leur culture et leur manière de vivre dans ce monde toujours plus diversifié et résolument « branché ».

L'éducation civique est primordiale, car la participation citoyenne des jeunes constitue un élément-clé du développement de nos institutions démocratiques. L'adoption de la

Stratégie jeunesse de la Francophonie 2015-2022, qui implique, entre autres, la responsabilisation citoyenne des acteurs de la Francophonie, en insistant sur la jeunesse, démontre bien l'importance de s'intéresser à cette question.

Éducation civique et éducation à la citoyenneté

Prodiguée dans certaines écoles, l'éducation civique désigne d'abord une formation qui prépare les jeunes à leur rôle de citoyen. Elle regroupe l'ensemble des connaissances qui ont trait à leurs droits, leurs devoirs et leurs rôles dans la vie politique. L'Institut de Nouveau Monde (INM), une organisation basée à Montréal qui s'est donnée pour mission d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique, définit l'éducation civique comme « l'enseignement des règles de la vie en communauté et des valeurs qui les soutiennent¹ ».

L'éducation civique regroupe aussi des connaissances, des attitudes et des comportements qui s'acquièrent dans le milieu de vie des jeunes, que ce soit à l'école, dans la famille ou même par l'entremise des médias (anciens et nouveaux). Au sens strict, l'éducation civique concerne l'enseignement des règles de la vie en communauté et des valeurs, mais on préfère parfois l'expression « éducation à la citoyenneté », qui « réfère plus largement à l'enseignement des droits et responsabilités politiques et du fonctionnement des institutions démocratiques dans une perspective critique² ». « L'éducation à la citoyenneté cherche [aussi] à amener les citoyens à s'interroger sur la légitimité ainsi que sur les tenants et aboutissants des normes et des rapports sociaux, et à agir de façon autonome³ ».

En ce sens, l'éducation civique a une signification plus identitaire : il s'agit d'apprendre aux habitants d'un territoire à se conformer aux règles, valeurs, us et coutumes ayant cours dans la société qui occupe ce territoire. L'éducation civique fait ainsi référence à un système de valeurs et de responsabilités sociales, qui s'installent dans les mentalités, et se transmettent d'une génération à l'autre. Le civisme, de ce point de vue, désigne une « vertu », une attitude de respect pour la collectivité dont on est membre et en particulier pour les devoirs qui en découlent. On parle aussi de « socialisation » dans ce cas. Quant à

¹ Institut du Nouveau Monde, « Éducation civique », dans *Encyclopédie sur la démocratie et la participation citoyenne*, <http://inm.gc.ca/blog/education-civique/>.

² *Ibid.*

³ Stéphanie Demers, Marc-André Éthier et David Lefrançois, « L'éducation civique à l'école québécoise », dans *L'état du Québec 2013*, Montréal, Boréal, 2013, p. 87.

l'éducation à la citoyenneté, elle a des visées plus critiques, voulant amener le citoyen à agir de façon autonome à travers les normes et les rapports sociaux et politiques. Toutefois, dans ce rapport, l'expression « éducation civique » n'exclut pas le sens qu'évoque la formule « éducation à la citoyenneté ».

À l'échelle mondiale, les recherches démontrent que la tendance est au désintéressement et souvent au désabusement des jeunes sur les questions politiques. L'intensité de la participation des jeunes est variable. D'une part, on remarque que le faible engagement des jeunes dans la vie politique a un effet négatif non seulement sur la participation au vote, mais de surcroît sur la qualité de la démocratie. D'autre part, les événements des dernières décennies ont démontré que les jeunes participent aux mouvements politiques et sociaux, que l'on pense aux soulèvements populaires dans les pays arabes, aux mouvements de protestation contre les inégalités, ou aux manifestations étudiantes. Cette participation implique souvent Internet et les réseaux sociaux.

Or, plusieurs études attestent de l'incidence de l'éducation civique sur la participation citoyenne, et en particulier sur la participation électorale. Voici les éléments-clés d'une analyse produite par Élections Canada sur la question :

- « Des études réalisées au Canada, aux États-Unis et en Australie révèlent que l'éducation civique influence positivement les principaux facteurs associés à la participation électorale, comme les connaissances politiques, l'intérêt pour la politique, les attitudes, la participation civique et l'intention de voter.
- En éducation civique, les méthodes et les approches ont de l'importance. Au Canada, des recherches ont [établi] que le service communautaire, lorsqu'il est intégré à des cours d'éducation civique, peut avoir une plus grande influence sur la participation politique future que l'enseignement magistral. L'éducation civique devrait aussi prendre en compte les idées que les élèves se font de la politique au début du cours.

- Des études internationales soulignent l'importance de l'apprentissage pratique par des simulations de gouvernement et d'autres activités, y compris des sorties éducatives et des visites de politiciens dans les classes⁴. »

La responsabilité citoyenne est évidemment cruciale pour toutes les tranches d'âge, mais le fait d'axer son développement vers la jeunesse assure sa pérennité. L'étude de ce thème est particulièrement pertinente dans l'espace francophone, car plus que jamais, la jeunesse y joue un rôle majeur.

ÉDUCATION CIVIQUE ET ESPACE FRANCOPHONE

Enjeux généraux

L'ONU note que les jeunes de 15 à 25 ans représentaient, en 2010, un cinquième de la population mondiale. De plus, la majorité de ces jeunes vivent dans les pays en développement. Ils « ne sont pas formellement représentés dans les institutions politiques nationales telles que les parlements et beaucoup d'entre eux ne participent pas aux élections⁵. »

Voici par ailleurs quelques chiffres sur la population francophone dans le monde qui doivent attirer notre attention :

- Estimé à 180 millions en 2000 et 220 millions en 2010, le nombre de francophones approchera les 700 millions en 2050.
- 85 % de ces francophones seront en Afrique en 2050.
- Compte tenu des dynamiques démographiques (vieillesse au Nord), l'Afrique comptera plus de 90 % des jeunes francophones de 15-29 ans en 2050.

⁴ Élections Canada, *L'impact de l'éducation civique sur la participation électorale*, <https://www.democracy-democratie.ca/content.asp?section=res&dir=rsrch/icevt&document=icevt&lang=f>

⁵ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Améliorer la participation politique des jeunes à travers tout le cycle électoral : guide de bonne pratique*, 2013, p. 13. http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Electoral%20Systems%20and%20Processes/FR_UN-Youth_Guide-LR.pdf

- L'avenir démographique de la Francophonie reposera de plus en plus sur l'Afrique, et sera donc lié à des contextes nationaux plus multilingues⁶.

Comment outiller cette jeunesse pour la participation et l'engagement civiques? Dans son *Guide de bonne pratique* sur l'amélioration de la participation politique des jeunes, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) donne des pistes et choisit une métaphore sportive pour montrer l'importance de l'éducation au monde de la politique et de la démocratie⁷ :

« Quelqu'un qui regarde un match de football pour la première fois et ne connaît pas les règles du jeu quittera sans doute le stade déçu. En revanche, une personne qui passe chaque minute libre à jouer au football et en sait tout, savourera chaque minute passée dans le stade⁸. »

En plus de rappeler qu'il y a aussi un aspect ludique dans la démocratie, les élections et le débat citoyen, cette métaphore nous dit que, comme dans le sport, la connaissance et l'expérience du terrain et des règles du jeu peuvent rendre un jeune plus enclin à devenir un citoyen actif. C'est pourquoi l'éducation civique ne se limite pas à des connaissances. Elle doit s'incarner dans des expériences de participation civique dans les établissements scolaires ou dans le milieu de vie des jeunes. L'éducation civique doit aussi se vivre, à travers des expériences pratiques :

« Dans la plupart des pays, l'éducation civique fait partie des programmes scolaires sous une forme ou une autre. [...] Des preuves solides montrent que l'éducation à la citoyenneté active est plus efficace si les élèves ne se contentent pas de lire sur l'engagement civique dans les manuels, mais qu'ils ont l'opportunité de l'expérimenter eux-mêmes.⁹ »

⁶ <http://www.francophonie.org/Estimation-des-francophones.html>

⁷ PNUD, *op. cit.*

http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Electoral%20Systems%20and%20Processes/FR_UN-Youth_Guide-LR.pdf

⁸ PNUD, *op. cit.*, p. 24.

⁹ *Ibid.*, p. 25.

Diverses approches existent pour faire vivre des expériences de participation politique aux élèves dans les établissements scolaires. Dans certains cas, on leur donne le droit de participer à la prise de décision dans leurs lycées et leurs universités, notamment en Allemagne et en Suède. Dans d'autres pays, l'administration scolaire consulte les élèves pour la prise de décision. Des agences de développement et des ONG sont engagées dans le soutien à la création de conseils d'élèves, en Équateur par exemple, alors qu'en Grande-Bretagne un site Internet offre de l'information sur la mise en place et la gestion des conseils d'école. Depuis 1993, en Inde, dans l'État du Rajasthan, les enfants ont des droits étendus de participation directe dans les affaires scolaires, grâce à des conseils de jeunes qui ont notamment le soutien de l'UNICEF.

Par ailleurs, une campagne électorale est une occasion d'intéresser les jeunes à la politique. Par exemple, pendant les élections, le Programme des Nations Unies pour le développement considère, parmi les bonnes pratiques, qu'on peut utiliser certaines méthodes ludiques et des stratégies multimédias pour attirer l'attention des jeunes et les initier à la participation électorale. Cela dit, il est nécessaire de tirer profit de tout le cycle électoral. Ainsi, la période postélectorale n'est pas à négliger, puisqu'il est possible, comme le démontrent certaines expériences dans différents pays, de :

- faire entendre les jeunes dans les parlements et les gouvernements;
- faciliter la création de conseils nationaux ou de parlements de jeunes, menés par des jeunes;
- inviter des jeunes à visiter les parlements nationaux;
- lancer des programmes de stages pour les étudiants dans les parlements;
- former et soutenir les jeunes parlementaires;
- créer et soutenir des conseils de jeunes à l'échelle locale.

De telles activités sont réalisables, avec différentes contraintes, peu importe le niveau de développement. Néanmoins, le fossé numérique est un enjeu majeur qu'on se doit d'évoquer. Nous avons mentionné en introduction la place grandissante, pour ne pas dire omniprésente, des technologies de l'information et de la communication dans la vie des jeunes. Toutefois, une grande partie des jeunes des pays en développement ne bénéficient pas des avantages reliés au numérique. Selon l'UNICEF par exemple, au Népal,

seulement 2,2 % de la population a accès à Internet, un tiers a accès à la téléphonie mobile et 75 % à la radio¹⁰. Et en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest, plus de 20 % des jeunes ne savent même pas lire et écrire, et la différence entre les zones urbaines et rurales reste notable¹¹.

D'ailleurs, comme vous le savez, le numérique sera un enjeu majeur pour les décennies à venir et il est important que la CECAC s'en saisisse. Par le renforcement de l'éducation numérique, les États de la Francophonie pourraient faire un meilleur usage des techniques et technologies numériques, afin d'améliorer l'accessibilité à une éducation qui répond aux besoins des francophones, notamment en matière d'éducation civique. Le développement de toute société est en grande partie lié à l'accès à une éducation de qualité.

Quelques actions entreprises dans des organisations et dans des États membres de l'espace francophone

Organisation internationale de la Francophonie

À l'égard du fossé numérique dans l'espace francophone, rappelons la Résolution sur l'éducation et la formation des femmes et des jeunes à l'ère du numérique, signée en 2014 à Dakar, lors de la XV^e Conférence de la Francophonie. Les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage se sont notamment engagés à :

- Faciliter l'accès aux ressources des services Internet par des transmissions à haut débit afin de créer, dans l'espace francophone, un vaste échange d'informations et de permettre ainsi à chacun de librement tirer profit de l'immense potentiel des réseaux numériques, dont la formation scolaire en ligne.
- Promouvoir une culture de l'éducation et de la formation à l'ère du numérique qui favorise la participation active des femmes et des jeunes au développement d'une Francophonie vivante et moderne, en toute égalité.

¹⁰ *Ibid.*, p. 27.

¹¹ *Ibid.*, p. 13.

Par ailleurs, rappelons que c'est en 1999 qu'a été créé le Parlement francophone des jeunes de l'APF, dont l'objectif principal est de réaliser une simulation parlementaire pour illustrer, avec les nouvelles générations, le modèle de la démocratie parlementaire, et former ainsi de véritables citoyens responsables au sein de l'espace francophone.

UNESCO

L'UNESCO a mis sur pied un projet pilote, PhiloJeunes, en partenariat avec la Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique, auquel le Québec et la France sont associés. L'objectif principal est de développer le jugement, le sens critique, la sensibilité et une meilleure compréhension des valeurs démocratiques et civiques chez les jeunes de 5 à 16 ans. D'ailleurs, ce programme a été conçu de façon à ce que la vulnérabilité des jeunes à l'endoctrinement, aux préjugés et au dogmatisme soit réduite, de par les mécanismes de pensée qu'ils auront intégrés à leur philosophie de vie.

Ce programme de dialogue philosophique est au diapason à la fois avec le Plan d'action gouvernemental québécois « La radicalisation au Québec : Agir, prévenir, détecter et vivre ensemble. 2015-2018 » et avec les orientations françaises du rapport Malek Bouthi « Génération radicale. Juin 2015 »¹². D'autres États, dont la Suisse et la Belgique, ont manifesté leur intérêt pour ce projet. D'ailleurs, mon rôle de rapporteuse de la CECAC sur la diversité culturelle à l'UNESCO me permet d'y être associée.

Afin de s'assurer de l'efficacité de ce programme en faveur du dialogue philosophique, des « écoles pilotes » en France et au Québec auront comme mandat d'évaluer les impacts de la formation sur l'échantillon de jeunes participants. À ce jour, plus de 500 enseignants de niveaux primaire et secondaire sont déjà formés au Québec.

¹² Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique, PhiloJeunes – *Éducation aux valeurs démocratiques et civiques avec le dialogue philosophique pour les jeunes de 5 à 16 ans*, <https://cudc.uqam.ca/upload/files/evenementsCUDC/2016/philोजeunes-catherine-audrain.pdf>

L'éducation philosophique assure le développement des sociétés, par l'importance accordée aux enjeux reliés au vivre ensemble. Plus les enfants y sont sensibilisés dès un jeune âge, plus ils considéreront la notion de la diversité culturelle comme un élément normal de leur quotidien.

Québec

Depuis le début des années 2000, l'éducation à la citoyenneté dans le parcours scolaire à l'école québécoise prend deux avenues. La première réside dans son intégration aux disciplines de l'univers social, c'est-à-dire l'histoire et la géographie, de la troisième année du primaire à la dernière année du secondaire. La seconde se retrouve dans le thème du vivre-ensemble et de la citoyenneté, l'un des cinq domaines généraux de formation qui doivent être abordés à l'école, dans toutes les disciplines.

Des organisations privées travaillent également au développement des compétences citoyennes des jeunes à travers divers programmes d'activités à l'extérieur du cursus scolaire, tels l'INM et le Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté. D'autres environnements que les milieux scolaires peuvent donc aussi être mis à contribution et offrir un ensemble d'expériences concrètes de participation.

Également, mentionnons l'instauration, depuis septembre 2008, du cours Éthique et culture religieuse suivi par les élèves québécois du primaire et du secondaire. Ce cours a comme objectif de les ouvrir à une meilleure compréhension de la société québécoise, de son héritage culturel et religieux et de la diversité des croyances.

Pour sa part, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) propose de nombreux programmes éducatifs, offerts à tous les ordres d'enseignement, c'est-à-dire du primaire à l'universitaire. Ainsi, celle-ci organise plusieurs simulations parlementaires, présente un jeu-questionnaire sous forme d'un tournoi sur différentes facettes de la démocratie et produit des publications à caractère éducatif.

Pour ce qui est des simulations parlementaires, au niveau de l'école primaire, l'ANQ organise le Parlement écolier, destiné aux élèves de 6^e année. Chaque classe participant à cette simulation parlementaire rédige un texte de loi, élit un représentant et expérimente

les différentes étapes de l'adoption d'un projet de loi, tant en Chambre qu'en commission parlementaire. Le Parlement des jeunes quant à lui s'adresse aux étudiants de 3^e et 4^e secondaire. Pendant deux jours, les participants à cette simulation parlementaire présentent et débattent de projets de loi sur des sujets qui les préoccupent. Les jeunes du niveau collégial peuvent pour leur part, participer au Forum étudiant, où ils ont l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur la procédure parlementaire, le processus législatif et le fonctionnement d'un État démocratique. Enfin, les jeunes de 18 à 25 ans peuvent participer au Parlement jeunesse et le Parlement étudiant.

L'ANQ accorde également une importance particulière à la Tournée de la présidence, qui s'adresse aux jeunes du secondaire. La présidence de l'ANQ visite des écoles secondaires et fait connaître aux élèves les institutions parlementaires, le rôle des députés et le rôle de l'ANQ comme lieu d'expression et de débats sur des enjeux qui touchent les jeunes.

De plus, en 2014, l'ANQ a mis en ligne *Par ici la démocratie*, un nouveau site Internet pour les jeunes. Conviviale et actuelle, cette nouvelle boîte à outils est une référence fiable pour l'histoire et l'éducation à la citoyenneté au Québec. Ce site pose un regard nouveau et original sur nos institutions parlementaires tout en permettant de favoriser la compréhension du rôle fondamental d'un parlement au sein d'une société.

Ailleurs dans l'espace francophone

En France, sous le titre « Une école au cœur de la République », la ministre de l'Éducation nationale a annoncé pour 2015-2016 une série de mesures incluant un parcours citoyen et de nouveaux programmes d'enseignement moral et civique, qui se présentent de la façon suivante :

- Nouveau parcours éducatif de l'école élémentaire à la terminale, le parcours citoyen est construit autour de l'enseignement moral et civique, de l'éducation aux médias et à l'information, et de l'enseignement aux élèves du jugement, de l'argumentation et du débat dans les classes dès l'école élémentaire.

- L'enseignement moral et civique est mis en œuvre à raison d'une heure hebdomadaire à l'école élémentaire, bimensuelle au collège et au lycée. Les axes principaux des programmes d'enseignement moral et civique se fondent sur les principes et valeurs inscrits dans les grandes déclarations des droits de l'Homme et dans la Constitution de la V^e République.

En Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles), un nouveau cours de philosophie et de citoyenneté a été programmé dans l'ensemble de l'enseignement officiel et débutera en septembre 2016 pour le primaire et l'année suivante pour le secondaire. L'éducation à la philosophie et à la citoyenneté a pour objectif le développement de compétences et de savoirs relatifs à l'éducation philosophique et éthique et à l'éducation au fonctionnement démocratique.

Des mesures et des programmes sur l'éducation civique ont aussi été mis en œuvre notamment au Maroc, en Tunisie, au Sénégal, au Togo, au Niger, au Gabon.

En Tunisie, le PNUD a utilisé une variété d'outils innovants pour atteindre les jeunes avant les élections de 2011. Il s'agit notamment d'une chanson électorale, *Enti Essout* [Vous êtes la voix]. La chanson est devenue « l'hymne des élections », avec plus de 100 000 téléchargements gratuits. *DemocraTweet* était un jeu d'éducation des électeurs visant à mobiliser les jeunes en partenariat avec la principale station de radio de Tunisie, Radio Mosaïque FM. Trois campagnes d'éducation des électeurs étaient centrées sur l'enregistrement, l'inscription tardive des électeurs et la mobilisation des électeurs. Selon le PNUD, la connaissance des jeunes sur le processus électoral a augmenté. Le taux de participation a été élevé.

Au Sénégal, le Programme de développement de l'éducation et de la formation (2001-2015) vise à « améliorer la qualité des apprentissages qui prend en compte l'éducation aux droits de l'Homme, à la paix et à la citoyenneté » et le curriculum de l'école de base a intégré de façon significative l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique, sous le vocable « vivre ensemble ». Dans le cadre scolaire, mentionnons une approche expérimentée pour sensibiliser les populations du Sénégal aux droits de la

personne à partir de leur culture. Les outils traditionnels comme les contes, les proverbes, les dictons, les récits des griots ont été utilisés pour véhiculer le message des droits de la personne, surtout dans le contexte des civilisations orales où l'on ignore la forme déclaratoire des droits de l'Homme¹³.

¹³ Amina Lemrini *et al.*, *L'Éducation aux droits de l'Homme : Comprendre pour agir ensemble*, Guide de l'enseignant(e) pour l'éducation aux droits de l'homme dans l'espace francophone, Paris, Association francophone des commissions nationales des droits de l'homme/Organisation internationale de la Francophonie, 2009, p. 50-55.

CONCLUSION

Les parlementaires de l'espace francophone doivent se saisir de ce thème, s'impliquer face à cette question et appuyer les bonnes pratiques en matière d'éducation civique.

De nombreuses expériences et différents programmes d'éducation civique et citoyenne sont administrés un peu partout dans la Francophonie et au-delà, dans les programmes d'éducation de nos États, dans le contexte scolaire ou extrascolaire, et, entre autres, dans nos parlements. Il y a là matière à réflexion et à inspiration, comme d'ailleurs dans ce que font d'autres organisations internationales ou regroupements d'États à cet égard. En nous engageant de façon adéquate, nous pouvons contribuer à faire des jeunes francophones des citoyens engagés, qui possèdent les ressources et les outils dont ils ont besoin pour devenir des citoyens responsables et des agents de changement dans leur communauté et dans le monde.

C'est ce qui me conduira, dans le rapport que je vous présenterai lors de la prochaine réunion de la CECAC, à formuler des critères de base à l'éducation civique, à travers lesquels les parlementaires francophones pourraient avoir un rôle défini à jouer. En définissant un système de valeurs commun, nous pourrions plus facilement développer un modèle francophone pour l'éducation civique, à l'ère du numérique.

Je vous remercie de votre attention.